

## Durcisseur d'eau.

### DESCRIPTION & APPLICATIONS

Concentration d'emploi : 0,03 à 0,12% (soit entre 30 ml et 120 ml pour 100L)  
A ajouter à un fluide aqueux.

Additif permettant d'augmenter la dureté de l'eau ou des fluides aqueux pour le travail des métaux.

Son action augmente les propriétés antimousse du fluide traité.

USITEC SW sera versé directement dans l'eau par étape de 0,03%. A noter qu'un surdosage peut entraîner des effets indésirables comme par exemple la formation de savons ou une instabilité de l'émulsion.

A titre indicatif, deux ajouts de 0,03% (par étape), soit 0,06% permet d'augmenter la dureté de l'eau d'environ 10°F.

Ce produit est un concentré. Ajouter USITEC SW lentement dans une zone de turbulence en respectant le dosage exact. Un dosage excessif ou une trop faible dose peut provoquer des effets indésirables. Le dosage optimal dépend du degré de contamination ou des performances ciblées.

Doit être stocké dans un endroit sec entre 4 et 40°C.

### AVANTAGES

- Action antimousse
- Effet rapide, se mélange facilement
- Efficacité longue durée, exempt de silicone et de matières dangereuses

Caractéristiques	Normes	Unités	Valeurs
Apparence / Couleur	-	-	Léger trouble incolore
Masse volumique à 15°C	NFT 60-101	kg/m <sup>3</sup>	1139
pH	DIN 51369	-	7,5

*Les caractéristiques sont données à titre indicatif et correspondent à nos standards de fabrication actuels. IGOL se réserve le droit de les modifier pour faire bénéficier sa clientèle de l'évolution de la technique. Avant d'employer ce produit, il convient de consulter les instructions d'utilisation et les impacts sur l'environnement figurant dans les fiches techniques et de sécurité. Les renseignements donnés ci-dessus sont basés sur l'état actuel des connaissances relatives au produit concerné. L'utilisateur du produit doit prendre toutes les précautions utiles relatives à son utilisation. En aucun cas IGOL ne pourra être tenu responsable de dommages résultant d'une mauvaise utilisation de celui-ci.*

Ref. documentaire : XIII-IGOL008-1603  
Date d'édition : 09/03/2016